

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21117980

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

24 SEP. 2021

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0422.147.067**

Nom Maison d'enfants Les Fougères
(en entier) :

(abrégé) ::

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **Route de la Navinne, 17, 5020 Malonne**

Objet de l'acte : Modification du C.A.

Démissions - Nominations - Composition du C.A. (2021)

Les membres de l'asbl se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Malonne le 18 juin 2021.

L'assemblée générale sera désignée ci-dessous par l'abréviation A.G. et le conseil d'administration par l'abréviation C.A.

1. L'A.G. a approuvé les comptes pour l'année 2020 et le budget pour l'année 2021, et donné décharge aux administrateurs.

2. L'A.G. a approuvé la démission de son mandat de président du C.A. de :
- *Julien Moreau, rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne.*

3. L'A.G. a approuvé la démission en tant que membre du C.A. de :
- *Julien Moreau, rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne,*
- *Basile Rigaud, route de la Navinne, 182 à 5020 Malonne,*
- *Vincent Tallier, rue du Petit Babin, 138 à 5020 Malonne,*

4. L'A.G. a désigné les membres du conseil d'administration suivants, en qualité de :

- Président:

*- Joseph Gillain, rue de Curnolô, 83 à 5020 Malonne,
pour un mandat de deux ans renouvelable,*

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

- Vice-président:

- Mme Marie-Jeanne Durgtel (décédée le 23/04/2003), pas de nouvelle désignation

- Secrétaire:

- Lionel Tafforeau, rue du Broctia, 10 à 5020 Malonne,
pour un mandat de deux ans renouvelable

- Trésorière:

- Aurélie Moreau, rue Lemer cier, 68 à 5002 Saint-Servais,
dont le mandat expire dans un an.

5. L'A.G. a rappelé que les autres membres du conseil d'administration sont:

- Sylvie Mambour, rue Henri Brosteaux, 26 à 5070 Sart-Saint-Laurent,
- Julian Van Roey, Rue du Grand Babin, à 5020 Malonne,

6. L'A.G. a rappelé que les autres membres effectifs de l'assemblée générale sont:

- Annick Lepot, rue à la forge, 30 à 5170 Arbre
- Julien Moreau, rue Joseph Massart, 43 à 5020 Malonne,
- Basile Rigaud, route de la Navinne, 182 à 5020 Malonne,
- Vincent Tallier, rue du Petit Babin, 138 à 5020 Malonne,

7. L'A.G. a désigné:

- Joseph Gillain, rue de Curnolo, 83 à 5020 Malonne,
- Aurélie Moreau, rue Lucien Namêche, 15 à 5000 Namur,

comme personnes chargées de la gestion journalière et financière, et qui possèdent tous les pouvoirs de gestion et de représentation afférente à cette gestion quotidienne. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

8. L'A.G. a désigné:

- Joseph Gillain, rue de Curnolo, 83 à 5020 Malonne,
- Lionel Tafforeau, rue du Broctia, 10 à 5020 Malonne,

comme personnes disposant du pouvoir de représenter l'association et notamment dans tous les actes juridiques et en justice. Ils agissent en qualité d'organes individuellement.

Fait ce 18 juin 2021 en double exemplaires

Joseph Gillain, président du C.A.